



PCF
SAVOIE
PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS

Section des Bauges

N°19
JANVIER 2022

LE DÉFI DES JOURS HEUREUX RÉPONDRE AUX BESOINS POPULAIRES

Prise dans le piège institutionnel qui impose que seuls deux prétendants s'affrontent au deuxième tour de l'élection présidentielle, la Gauche serait dans l'obligation de se ranger derrière un seul candidat.

C'est oublier (ou vouloir faire oublier) que **le problème de la Gauche ce n'est pas d'abord sa division ou sa dispersion, c'est qu'aux yeux de beaucoup elle ne défend plus les intérêts du peuple.** En 2012, elle rassemblait 40% des voix au premier tour. Aujourd'hui, tous ses candidats confondus, recueilleraient un peu moins de 25%.

Un candidat unique ne suffira pas pour reconstruire le lien avec les « abstentionnistes de Gauche ». D'autant que, sur le fond, tous les candidats ne disent pas la même chose. Sur le travail, Fabien Roussel fait déjà entendre une musique originale : pour les communistes, l'issue n'est pas le revenu universel, mais le travail universel, le travail pour tous. Sur le pouvoir d'achat, sur l'énergie et son rôle dans la lutte contre le réchauffement climatique, les vues diffèrent... Si le débat sur ces sujets qui sont au cœur des préoccupations des français est escamoté sous couvert de candidature unique, comment convaincre qu'une alternative réelle au macronisme ou à la Droite (plus ou moins extrême) est possible ? **Et sans désir d'alternative comment réveiller et rassembler l'électorat populaire** pour, entre autre, non seulement être présent au

deuxième tour mais l'emporter ?

En réservant aux deux seuls candidats arrivés en tête du premier tour, l'accès au second, la constitution contraint l'électeur à **faire un choix stratégique** : voter pour « le moins pire » à ses yeux- **en lieu et place d'un choix politique** : dire ce qu'il veut voir mettre en place. Cette **disposition « démocratocide »** peut -être déjouée.

La présidentielle, c'est un ou une candidate, **les législatives**, ce sont 577 circonscriptions, 577 législateurs. Ce mode de scrutin permet **la représentation de sensibilités différentes pour l'élection du maximum de députés de Gauche dans leur diversité.** C'est pourquoi le PCF propose à l'ensemble des forces de gauche et écologistes, sans exclusive de construire un pacte d'engagements communs débouchant sur des candidatures communes. Ce pacte devra immanquablement se faire sur des bases claires à la fois de **rupture avec les politiques libérales, de changement profond de l'Union européenne et de mesures fortes pour répondre aux principales préoccupations des Français, comme le pouvoir d'achat, la santé, l'urgence climatique...**

Une majorité parlementaire de Gauche, engagée à réaliser les changements désirés par les électeurs peut obliger l'exécutif à les mettre en œuvre, quel que soit le Président élu.

Pour connaître Fabien ROUSSEL
Son projet pour notre pays

« **Ma France, heureuse, solidaire et digne** »
édition du Cherche Midi
disponible en librairie
16,50 €



Suivez la campagne
Et l'actualité de notre candidat

Sur internet :
fabienrousseau2022.fr/

Rejoignez l'équipe du
Défi des jours heureux

À toutes celles et tous ceux
qui n'ont pas eu la chance de bénéficier du ruissellement du
président des riches,

la section des Bauges du PCF leur souhaite
une bonne année 2022



L'ARBRE ET LA FORÊT

UNE BILLEVESÉE

La « théorie » du « **grand remplacement** » dont on nous rebat les oreilles n'est vérifiée ni par les observations ni par les études scientifiques. Les statistiques prouvent même son absurdité. Deux chiffres : les réfugiés aux portes de l'Europe ne représentent que 0,2% des habitants des 27 pays de l'UE. Où est l'invasion ? Les étrangers sur notre sol, toutes nationalités confondues, sont au nombre de 5,1 millions soit 7,6% de la population (INSEE, 2020). Où est le remplacement ?

Ne soyons pas dupes : la billevesée du « grand remplacement » est l'arbre qui cache la forêt des services publics déjà en cours de « grand basculement » vers le privé.

CASSE À TOUS LES ÉTAGES

Cet état de fait, chacun peut s'en rendre compte, s'est aggravé depuis 15 ans sous l'impulsion des politiques des gouvernements LR, PS et LaREM.

Depuis 2007, le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite fait fondre les effectifs de la fonction publique, :150 000 suppressions en 2007-2012, 60 000, en 2012-2017 et 120 000, en 2017-2022. Pour les usagers, ce sont des difficultés supplémentaires à résoudre, Cette dégradation de l'emploi se double d'une offensive brutale et sans précédent, contre le statut de la fonction publique. Les contrats précaires (CDD, vacataires), de droit privé, régis par un code du travail très affaibli par les réformes El Komri (Hollande-Valls) et Pénicaud (Macron-Philippe), se substituent aux emplois permanents de la fonction publique qui constituaient, de ce point de vue, une référence pour tous les salariés (emploi et salaire à vie, rémunération à la qualification personnelle soit en quelque sorte « le communisme déjà là »).

S'ajoute à cela, la diminution des dotations de fonctionnement versées par l'État aux collectivités et aux administrations. L'État renvoie à d'autres la responsabilité d'appliquer l'austérité par le biais de délégations de service public (DSP) qui sont de vraies privatisations avec leurs lots d'emplois perdus et de dégradation du service rendu.

L'USAGER PAYE

En Bauges, cette politique prend diverses formes.

A savoir (liste non exhaustive):

- suppression des services étatiques de proximité auprès des communes : subdivision de l'équipement (projets d'aménagement, urbanisme, déneigement...), recette-perception des finances publiques (gestion des comptes),
- éloignement des bureaux de poste de plein exercice, aléas de distribution du courrier,
- externalisation (DSP) de la production des repas scolaires, et de la gestion d'équipements touristiques,
- privatisation de la maison de retraite,
- réduction des structures du PNR (fermeture de la Maison faune-flore),
- éloignement de services induits par le transfert de compétences (loi NOTRe) à l'Agglomération ou la Région : eau-assainissement, PLUi, transport scolaire,
- remplacement aléatoire d'enseignants absents, classes chargées...

Ici comme ailleurs, la dégradation des services publics approfondit les inégalités entre les populations et les territoires. De plus, elle engendre un mécontentement qui prépare sournoisement les esprits à la privatisation de missions de l'État.

LE CAPITAL ENGRANGE

La présente crise sanitaire nous a montré le rôle déterminant des services publics pour tenir debout tout le pays. Alors, pourquoi abîmer, depuis tant de décennies, ces précieux outils ?

Pour deux raisons essentielles. Le « grand basculement » du public vers le privé livre les secteurs les plus juteux de la santé, de l'éducation, des transports, de l'énergie, de l'eau aux multinationales. Couplées à l'endettement sur les marchés financiers (l'emprunt finance la moitié du budget!), les économies budgétaires réalisées par l'État (pas par les usagers qui devront payer plus chers les services privatisés... ou s'en passer !) compensent les centaines et centaines de milliards d'exonérations fiscales de tous ordres dont bénéficie le capital. La finance gagne trois fois : elle élargit le périmètre des profits, elle paye moins d'impôts et on lui emprunte de l'argent !

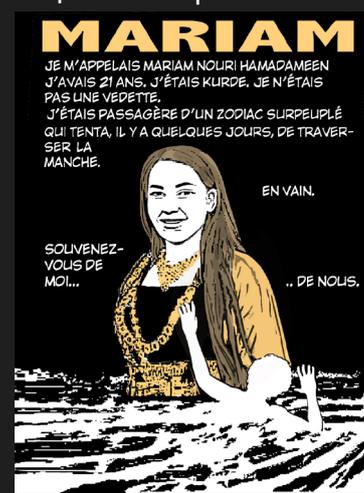
REFUSER LA DUPERIE

Les candidats à l'élection présidentielle, de l'extrême-centre à l'extrême-droite, veulent tous poursuivre la politique de casse des conquies sociaux. La course à l'échalote dans la surenchère d'austérité budgétaire (la dette, encore la dette !) nous rendra à coup sûr la vie quotidienne plus dure. Ne nous laissons pas convaincre par les apprentis sorciers qui veulent nous noyer dans « les eaux glacées du calcul égoïste », c'est-à-dire dans le « tout marchand » qui transforme les usagers que nous sommes encore en vulgaires clients.

Les communistes ont une autre vision de l'avenir : des services publics étendus, rénovés, démocratisés.

Nous en reparlerons au cours de la campagne présidentielle.

L'UE dépense des dizaines de milliards d'euros chaque année pour se transformer en forteresse



(construction de murs, de centres de rétention administrative, déploiement de forces policières et militaires aux frontières).

Une faible partie de ces sommes permettrait l'accueil digne et humain des migrants et réfugiés.

FAIRE DE L'HÔPITAL PUBLIC UNE USINE À FRIC

UN MÉDECIN DE CAMPAGNE ACCUSE

Frédéric Stambach, médecin généraliste en Haute-Vienne, a adressé à L'Humanité (28/10/2021) une lettre coup de poing.

Cette lettre commence par un « **J'accuse** ». « J'accuse notre gouvernement et ses prédécesseurs d'être responsables de la destruction de notre système de santé au point que, en 2021, des patients meurent en France faute d'une prise en charge élémentaire... » Il cite le cas d'un patient de 62 ans retrouvé sans vie à son domicile, où il vivait seul. Cet homme faisait depuis plusieurs mois des aller-retours aux urgences, dont le dernier datait d'une semaine. Son état aurait nécessité une hospitalisation. Malheureusement, en l'absence de lits disponibles, le confrère du docteur Stambach se voyait contraint de le renvoyer à domicile avec un rendez-vous rapproché. »

Sombre prédiction. La lettre alerte sur l'avancée des déserts médicaux : plus que deux médecins, au lieu de onze dans la commune du patient décédé. Autre sujet angoissant : les fermetures de lits d'hôpitaux. Avec « la baisse constante des capacités hospitalières », le docteur prédit que « nous vivons tous cette situation de plus en plus fréquemment, des personnes mourant seules, des familles abandonnées faute de prise en charge. ». Il précise qu'« il ne s'agit pas d'un malentendu,

cette situation est le fruit d'une stratégie délibérée, malgré les nombreuses alertes depuis plus de vingt ans. Tout est écrit, tout est sur la table, ils savent. Et pourtant, ils continuent. » Quand il dit « stratégie délibérée », Frédéric Stambach désigne la réforme hospitalière libérale portée par le président Sarkozy en 2007. Mme Bachelot, ministre de la santé, avait alors chargé Jean Castex de s'occuper de la mise en place de la tarification à l'activité (T2A). L'objectif est clair : faire du patient un client donc source de revenus.

La fourberie du président Macron. Dans son discours de mars 2020, le président Macron expliquait qu'il fallait laisser l'hôpital public en dehors de **la loi du marché** : c'est-à-dire le protéger du virus de la rentabilité inoculée à coups de T2A. Discours de pleine pandémie vite oublié. Oubli non, fourberie oui. La preuve: avec la nomination de Jean Castex (tiens, tiens !) comme premier ministre, on assiste à un retour en force de la gestion libérale, la marchandisation de l'hôpital. Celui-ci finit par avoir de public que le nom. La majorité des personnels soignants crient au secours.

Ils appellent à l'aide les usagers, c'est-à-dire nous. Il y va de nos vies. Incroyable, aujourd'hui « des patients meurent en France faute d'une prise en charge élémentaire ».

Merci docteur Stambach pour votre action.



PROPOSITION DE LOI DU PCF POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE MÉDICALE DANS LES TERRITOIRES :

Sébastien Jumel, député PCF, l'a défendue, le 2 décembre 2021 :

- former des médecins non pas en fonction des moyens des facs de médecine, mais des besoins de chaque région,
- généraliser le contrat d'engagement de service public : s'installer durant trois ans dans un désert médical en contrepartie de l'octroi d'une bourse pour financer les études.

UN REPRIS DE JUSTICE PRÉSIDENT ?

Qui peut dire que la question est absurde ?

Zemmour a accumulé les poursuites judiciaires pour « discrimination et haine raciale » au cours de ses chroniques. Déjà condamné, il est en attente d'une nouvelle décision de justice puisqu'en septembre 2020, Zemmour, sur « sa » chaîne C News, avait déclaré à propos des migrants mineurs isolés : « Ils n'ont rien à faire ici, ils sont voleurs, ils sont assassins, ils sont violeurs... » Jusqu'à présent, les condamnations (amendes) ne lui ont fait ni chaud ni froid. Son ami Bolloré, milliardaire, propriétaire de médias (C News, Europe 1, etc) payerait-il pour lui ?

A l'Assemblée Nationale, le 2 décembre, la majorité macronienne a rejeté la proposition de résolution des députés communistes visant à lutter contre « la banalisation des discours de haine dans le débat public », par l'inéligibilité des personnes condamnées pour provocation à la haine. Le 17 janvier 2022, Zemmour aura-t-il de nouveau droit à la mansuétude des juges ?

L'EAU EN BAUGES

L'eau de source du massif des Bauges devient-elle insuffisante ?

Le changement climatique fonde cette interrogation : températures plus élevées, périodes sèches plus longues, moins de chutes de neige, davantage de pluies fortes. La nature karstique du sous-sol n'impose-t-elle pas de prévoir plus de capacité de stockage ?

D'autre part, Grand Chambéry a approuvé l'objectif, programmé dans le PLUi, d'atteindre 7 500 habitants en 2030 (+50% en 15 ans). Cela accroîtra obligatoirement la consommation d'eau. Auparavant, les élus communautaires avaient décidé d'un projet pour sécuriser l'approvisionnement en eau des Déserts et des Bauges derrière : pompage depuis St-Jean de

la Porte de la nappe phréatique de l'Isère et captage de sources des Bauges devant. Un gros investissement d'argent public, un chantier déjà à l'œuvre qui s'étalera sur dix années. Cela suffira-t-il à fournir une eau potable de qualité à une population fortement augmentée, à une agriculture fortement consommatrice et à des touristes plus nombreux ? La raison ne commanderait-elle pas de construire moins et mieux ?

Si les travaux entrepris questionnent tant c'est, qu'une fois de plus, la conception d'un projet technique de cette ampleur n'a pas fait l'objet d'échanges, de concertation avec les habitants.

Et pourtant, l'enjeu mérite un débat public.

BELOTE, REBELOTE ET DIX DE DETTE

Depuis vingt ans, la dette joue un rôle central dans le débat public : elle fait peur. Comme un fantôme ressorti du placard à intervalles réguliers, le spectre d'un endettement incontrôlable permet de justifier toutes les contre-réformes, au nom de la santé de nos comptes publics ou, mieux encore, de la survie des « générations futures ».

Un rapport rédigé par deux sénateurs, Éric Bocquet (PCF) et Sylvie Vermeillet (Union centriste), tombe à point nommé pour éclairer le débat public. Ci-dessous quelques réflexions tirées d'une interview du premier nommé (*L'Humanité*, 16/11/2021).

La dette, un « fardeau » pour les générations futures ?

En 2002, le premier ministre Jean-Pierre Raffarin lançait ce sinistre avertissement : « Pendant que nous parlons, il y a sans doute un bébé qui est en train de naître dans une clinique, quelque part. Sur ses épaules, dès qu'il va commencer à respirer, il y aura déjà 100 000 francs de dette (15 000 euros). »

Lorsqu'on parle d'endettement public, on se focalise uniquement sur le « passif » de l'État (ce qu'il doit),

sans s'intéresser aux richesses qu'il détient (ses « actifs ») : participations dans des entreprises, titres de créances, liquidités, terrains, bâtiments, etc. Au total, d'après l'OFCE, en 2020, chaque habitant français devait « assumer » une dette publique équivalente à 56 000 euros, mais « possédait » en contrepartie 58 800 euros d'actifs publics. Autrement dit, son patrimoine net public est positif, à 2 800 euros.

Un endettement français insoutenable ?

« Je suis à la tête d'un État en situation de faillite » affirmait le premier ministre François Fillon en septembre 2007. Depuis, force est de constater que la « faillite » ne s'est jamais produite, alors même que l'endettement flambait.

Rien d'étonnant ! Ce qui détermine le caractère « soutenable » d'une dette, c'est essentiellement le niveau des taux d'intérêt auquel l'État emprunte. Plus ces taux sont bas, plus le « service » de la dette (c'est-à-dire son coût pour l'État) l'est également. En France, comme dans de très nombreux pays, les taux n'ont eu de cesse de diminuer, si bien que le service de la dette

a fondu à 36 milliards d'euros en 2020, contre 46 milliards en 2011, alors même que la dette continuait de grimper.

Continuer à s'endetter ?

Auprès du système financier, au prétexte que les taux d'intérêt baissent ?

En cas de crise de confiance, dont la manifestation serait l'incapacité de l'État à faire souscrire la totalité de ses emprunts ou encore une hausse considérable des taux exigés par les marchés pour souscrire ces emprunts, l'État pourrait se retrouver face à un mur de dette infranchissable. Il faut donc cesser d'être à la merci de la finance.

Alors, plus d'emprunts ?

Face au défi climatique, il faut des moyens colossaux. L'épargne globale des Français est de 5 600 milliards d'euros. Pourquoi ne pas imaginer qu'elle serve pour investir massivement dans l'économie réelle, dans l'isolation thermique qui permet de réaliser des économies d'énergie, mais aussi de créer de l'emploi, de la croissance, et alimenter le budget de l'État ?

Il est grand temps de créer une dette vertueuse.

APPEL À SOUSCRIPTION

Chères lectrices, chers lecteurs, soutenez notre journal
Chèque à l'ordre de l'ADF PCF 73, adresse ci-contre

Vous recevrez un reçu fiscal en fin d'année 2022

FÉDÉRATION DU PCF SAVOIE

326 AVENUE ALSACE LORRAINE - 73000 CHAMBERY

09 80 90 06 19 - pcfbauges@gmail.com

Site internet renouvelé : WWW.SAVOIE.PCF.FR

ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL DÉPARTEMENTAL DU PCF :
LES ALLOBROGES SAVOYARDS / BIMENSUEL - 8 PAGES - 25 EUROS/AN - VERSION PAPIER